



Dossier du BHI N° S1/0100

LETTRE CIRCULAIRE 1/2009  
5 janvier 2009

**ETAT DES VOTES SUR LES AMENDEMENTS A LA CONVENTION  
RELATIVE A L'OHI ET MISE A JOUR DE LA SITUATION DES ETATS MEMBRES  
EN ATTENTE DE LA QUALITE D'ETAT MEMBRE**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

**1. ETAT DES VOTES SUR LES AMENDEMENTS A LA CONVENTION RELATIVE A L'OHI**

D'après les informations communiquées par le Département des relations extérieures du Gouvernement de Monaco, à ce jour, les gouvernements de 20 Etats membres (Australie, Cuba, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Japon, République de Corée, Lettonie, Mexique, Maroc, Pays-Bas, Norvège, Pakistan, Espagne, Suède, Tunisie et RU) avaient officiellement notifié leur approbation aux amendements à la Convention relative à l'OHI, comme approuvé lors de la 3<sup>e</sup> Conférence hydrographique internationale extraordinaire (CHIE) d'avril 2005. Plus de trois années et demie après l'approbation des amendements à la 3<sup>e</sup> CHIE, et après l'envoi de deux lettres du Gouvernement de Monaco par les voies diplomatiques, le nombre de gouvernements des Etats membres qui ont fait part de leur approbation reste très faible. Ceci peut avoir un effet négatif sur les efforts visant à mettre en place, dans les meilleurs délais, la nouvelle structure de l'Organisation, notamment si l'on tient également compte du fait qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 l'Organisation commencera à fonctionner avec une structure composée de deux principaux comités. Le Comité de direction incite donc vivement les Etats membres à suivre activement cette affaire auprès de leurs autorités gouvernementales, afin d'accélérer le vote. De plus, il est demandé aux Commissions hydrographiques régionales (CHR) d'examiner, dans le cadre de leurs réunions, la progression de l'approbation des amendements à la Convention relative à l'OHI par leurs Etats membres, les problèmes qu'ils sont susceptibles de rencontrer et, si nécessaire, de solliciter l'assistance du Bureau.

**2. MISE A JOUR DE LA SITUATION DES ETATS EN ATTENTE DE LA QUALITE D'ETAT MEMBRE**

- .1 Pays dont la demande d'adhésion a été approuvée (énumérés dans l'ordre chronologique) mais qui n'ont pas encore déposé leur instrument d'adhésion :
  - **MAURITANIE** (demande approuvée en février 1991)
  - **BULGARIE** (demande approuvée en avril 1992)
- .2 Pays dont la demande d'adhésion n'a pas encore obtenu l'approbation requise (classés dans l'ordre des présentations des demandes d'adhésion) :
  - Le **CAMEROUN** a présenté sa demande d'adhésion en juin 2004 (voir LC No. 36/2004) et a maintenant obtenu 46 approbations sur les 48 requises;
  - La **SIERRA LEONE** a présenté sa demande d'adhésion en février 2006 (voir LC No. 17/2006) et a maintenant obtenu 41 approbations sur les 49 requises;

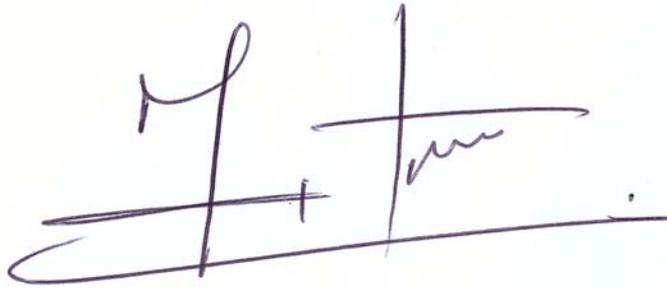
- Le **MONTENEGRO** a présenté sa demande d'adhésion en août 2007 (voir LC No. 75/2007) et a maintenant obtenu 45 approbations sur les 49 requises.
- **HAÏTI** a présenté sa demande d'adhésion en juin 2008 (voir LC 50/2008) et a maintenant obtenu 31 approbations sur les 52 requises.

Les Etats membres de l'OHI dont les gouvernements n'ont pas encore approuvé les demandes présentées par le Cameroun, la Sierra Leone, le Monténégro et Haïti sont incités à vivement encourager leurs autorités gouvernementales à le faire, dans les meilleurs délais (voir listes fournies en Annexe A).

3. En ce début d'année et avec l'envoi de cette première lettre circulaire, je souhaite vous renouveler, au nom du BHI, mes meilleurs voeux de santé, de bonheur, de réussite et de prospérité.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, consisting of several stylized, overlapping strokes. The signature is written on a light-colored background.

Vice-amiral Alexandros MARATOS  
Président

P.J. : Annexe A.

**ETATS MEMBRES QUI N'ONT PAS ENCORE NOTIFIE LEUR APPROBATION  
AUX DEMANDES D'ADHESION A L'OHI PRESENTEES PAR LE CAMEROUN,  
LE MONTENEGRO ET LA SIERRA LEONE**

---

**CAMEROUN**

Bahreïn, Brésil, Chine, Colombie, Fidji, Guatemala, Inde, Indonésie, Iran, Koweït, Mozambique, Myanmar, Nigéria, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pologne, Portugal, Singapour, Slovénie, Syrie, Thaïlande, Tonga, Ukraine, Emirats arabes unis, Venezuela.

**HAITI**

Algérie, Australie, Bahreïn, Chine, Colombie, Croatie, Chypre, Danemark, Equateur, Egypte, Fidji, France, Guatemala, Indonésie, Islande, Iran, Irlande, Italie, Jamaïque, Koweït, Maurice, Mexique, Maroc, Mozambique, Myanmar, Nigéria, Norvège, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Pologne, Qatar, Arabie saoudite, Serbie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Syrie, Thaïlande, Tonga, Trinité et Tobago, Tunisie, Ukraine, Emirats arabes unis, USA, Venezuela.

**MONTENEGRO**

Algérie, Bahreïn, Chine, Colombie, Chypre, Fidji, Guatemala, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Jamaïque, Corée (Rép. de), Koweït, Maurice, Mozambique, Myanmar, Nigéria, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Qatar, Arabie saoudite, Sri Lanka, Suède, Thaïlande, Tonga, Trinité et Tobago, Ukraine, Emirats arabes unis, Venezuela.

**SIERRA LEONE**

Algérie, Australie, Bahreïn, Chine, Colombie, Croatie, Equateur, Fidji, Guatemala, Islande, Indonésie, Jamaïque, Koweït, Maurice, Mozambique, Myanmar, Nigéria, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Pologne, Russie, Singapour, Slovénie, Sri Lanka, Thaïlande, Tonga, Tunisie, Ukraine, Emirats arabes unis, USA, Venezuela

---

---